



Au service
des peuples
et des nations



Prestations d'hébergement, de restauration et de location de salle équipée pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités et d'échanges d'expériences en matière des Droits de l'Homme

TdRs N°09/DIDH/PNUD

Termes de Références (TdRs)

Année : 2025

Article 1. Objet de la consultation

La présente consultation porte sur les prestations d'hébergement, de restauration et de location de salle équipée pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités et d'échanges d'expériences en matière des Droits de l'homme.

Article 2. Conditions générales

Les prestations objet de cette consultation, seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur, telle qu'elle a été stipulée par l'article III de l'accord de financement et selon le Guide de la Dépense du Projet N° 01001692.

Article 3. Consistance des prestations

Prix 1 : Prestation de restauration (journée séminaire)

Pause-café (Matin)	Thé, Café, Jus, gâteaux salés et sucrés, Eau minérale...
Déjeuner	Entrée, plat principal, dessert, boisson gazeuse et eau minéral
Pause-café (Après-midi)	Thé, Café, Jus, gâteaux salés et sucrés, Eau minérale...

Prix 2 : Dîner officiel / Restaurant marocain traditionnel

Dîner officiel	Entrée chaude ou froide gastronomique, Plat principal au choix avec garniture, Dessert de prestige, Boissons, Vaisselle et nappage de prestige, décoration florale légère, personnel dédié
----------------	--

Prix 3 : Location de salle équipée

Salle de formation (capacité : 40 personnes) équipée de :

- Matériel de projection ;
- Tables et chaises ;
- Tableau et feuilles flip-chart ;
- Tableau blanc magnétique à feutre (200*100cm) ;

-Paires de feutres à tableau en quatre couleurs ;

-Tableau de liège (200*100cm) avec épingles.

Prix 4 , hébergement

Hébergement de 3 personnes pour 03 nuitées (nuitée de 02-03-04 novembre 2025)

Article 4. Lieu d'exécution

Prix 1 , Prestation de restauration

- Hôtel HASSAN-Rabat.

Prix 2 , Dîner officiel

- Restaurant marocain traditionnel à Rabat.

Prix 3 , Location de salle

- Hôtel HASSAN-Rabat.

Prix 4 , hébergement

- Hôtel 5* à rabat

Article 5. Date d'exécution

Prix 1 , Prestation de restauration

Période	Nombre de personne par période
Période n°1 : 07 Octobre 2025	18
: 08 Octobre 2025	30
Période n°2 : 28 et 29 Octobre 2025	35
Période n°3 : 03, 04 et 05 Novembre 2025	20

Prix 2 , Dîner officiel

Le 09 Octobre 2025 pour 10 personnes.

Prix 3 , Location de salle

- Période n°1 : 07 -08 Octobre 2025 ;

- Période n°2 : 28-29 Octobre 2025 ;
- Période n°3 : 03, 04 et 05 Novembre 2025.

Prix 4 : hébergement

Nuitées de 02-03-04 novembre 2025

Article 6. Modalité de règlement

Les paiements des prestations objet de la présente consultation sont consentis après la réalisation des prestations sur la base des prix indiqués au bordereau des prix détail estimatif. De ce fait le titulaire remet à l'administration une facture en 3 exemplaires décrivant les prestations réalisées et le montant à payer.

Les sommes dues au titulaire des TdRs seront versées au compte bancaire du prestataire.

Article 7. Bordereau des prix

Numéro de prix	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire HT en DH	Prix Total en DH
1	Journée séminaire : -Pause-café (Matin) -Déjeuner -Pause-café (Après-midi) Reparti comme suit : -Période n°1 : 07 Octobre 2025/18 personnes -Période n°1 bis : 08 Octobre 2025/30 personnes -Période n°2 : 28 et 29 Octobre 2025/ 35 personnes -Période n°3 : 03, 04 et 05 Novembre 2025/ 20 personnes	PAX	178		
2	Diner d'affaires le 09 Octobre 2025 pour 10 personnes	PAX	10		
3	Location de salle équipée	ENS	1		
4	Hébergement	nuitée	9		
TOTAL HT					
TVA (20%)					
TOTAL TTC					

Arrêté le présent Bordereau des prix – Détail estimatif au montant de :

NB : Le Bordereau des prix – Détail estimatif doit être rempli en respectant les détails tels qu'ils sont décrits au niveau de l'article 3, 4 et 5 (Consistance, lieux et périodes des prestations).

Article 8. Examen et évaluation des offres

Le Directeur National du Projet désigne une commission d'examen et d'évaluation des dossiers administratifs et techniques ainsi que des offres financières, le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins disante est celui qui sera retenu.

Tout dossier administratif et technique incomplet sera écarté.

Article 9. Condition de participation

Peuvent, valablement, participer et être attributaire, ceux qui :

- Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- Sont en situation fiscale régulière ;
- Sont affiliées à la CNSS ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Article 10. Contenu de l'offre

1. Dossier Administratif :

- Les statuts de la société ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou par tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation au registre de commerce en vertu de la législation en vigueur.

2. Dossier technique :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

3. Offre financière

- Bordeaux des prix-détail estimatif.